



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 53185

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'avenir des emplois jeunes. Plus de 250 000 jeunes ont été recrutés depuis 1997 dans le cadre d'emplois jeunes. Or, à ce jour, il semblerait qu'environ 55 % d'entre eux relevant des associations soient solvabilisés. En conséquence, elle lui demande qu'elle sera l'avenir des 45 % des emplois jeunes qui ne sont pas solvabilisés et d'une manière plus générale, quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre pour la pérennisation des emplois jeunes.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53185

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2000, page 6194